Représentation des consommateurs : Un processus lancé, mais des interrogations sur une nouvelle procédure d'enregistrement

MALI

1907

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 31 MARS 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

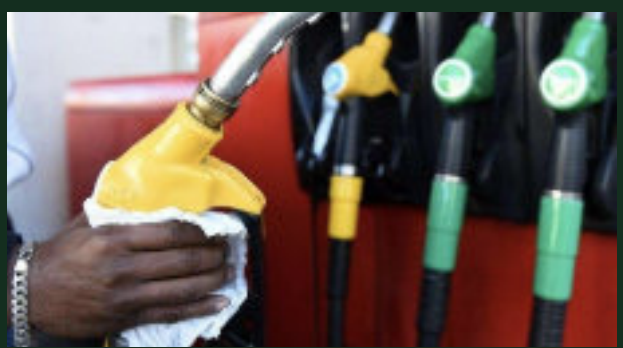


De l'esclavage au terrorisme

Le Sahel appelle à la justice et à la résilience



Affaire Youssouf Sissoko : La Maison de la Presse du Mali monte au créneau et appelle à la clémence



Hausse des prix et pénurie persistante : Le carburant devient un luxe au Mali

Malikilé

BONNE FÊTE

RAMADAN



« **En ce jour sacré de l'Aïd el-Fitr**, toute l'équipe de votre magazine numérique **MALIKILÉ** adresse ses vœux les plus fraternels à chaque Malien et Malienne, dans le pays comme à travers le monde.

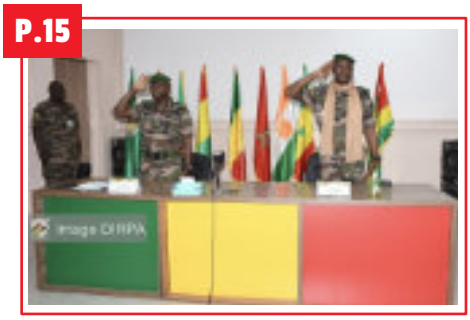
Que cette fête marquant la fin du Ramadan soit pour vous un moment de paix, de pardon et de solidarité profonde.

Que la lumière de l'Aïd illumine vos foyers et renforce notre unité.

Sambè Sambè et excellente fête de Ramadan à toutes et à tous ! »

Sommaire <<







Une /

De l'esclavage au terrorisme : Le Sahel appelle à la justice et à la résilience **P. 4**

Brèves /

En prison mais engagé : Moussa Mara reverse ses indemnités à l'État **P. 9**
Investissements et développement : Le plaidoyer du Mali à la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce **P. 9**
Détournement de fonds humanitaires : Cinq ans de prison pour Laure Zongo Hien **P. 10**
Le Niger adopte un projet d'ordonnance pour la création des Domol Leydi : Des organisations territoriales d'autodéfense **P. 10**

Actualité /

Hausse des prix et pénurie persistante : Le carburant devient un luxe au Mali **P. 13**
Renforcement des capacités militaires : Fin du séminaire sur les opérations de maintien de la paix à Bamako **P. 15**

Politique /

Affaire Youssouf Sissoko : La Maison de la Presse du Mali monte au créneau et appelle à la clémence **P. 17**
Représentation des consommateurs : Un processus lancé, mais des interrogations sur une nouvelle procédure d'enregistrement **P. 19**

Culture & société /

Biennale Artistique et Culturelle "Bougouni 2027" : Une cérémonie de passation du témoin sous le signe de l'accueil triomphal **P. 22**

International /

Candidature à l'ONU : Dakar rejette tout soutien à Macky Sall **P. 23**
Esclavage et traite négrière : Une résolution historique de l'ONU saluée par John Dramani Mahama **P. 24**
Écologiques et numériques : Les nouvelles façons de célébrer Qingming **P. 25**

Sport /

FOOTBALL malien : Les 15 chantiers structurants du prochain président de la FEMAFOOT **P. 27**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Rédacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



De l'esclavage au terrorisme

Le Sahel appelle à la justice et à la résilience

A l'occasion de la commémoration de l'abolition de l'esclavage et du commerce transatlantique des esclaves, la Confédération des États du Sahel – regroupant le Mali, le Niger et le Burkina Faso – a prononcé une déclaration forte devant la 80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 27 mars 2026. La cérémonie, qui s'inscrit sous le thème « La justice en action : affronter l'histoire, promouvoir la dignité, construire l'avenir », a été marquée par un plaidoyer pour la mémoire des millions d'Africains déportés et réduits en esclavage, et pour la justice historique et réparatrice.

Dans son intervention, le représentant de la Confédération a rappelé les atrocités de la traite transatlantique, soulignant que des sociétés prétendument civilisées avaient normalisé l'asservissement d'êtres humains, les privant de leur dignité et de leur humanité. La Confédération a insisté sur le devoir de mémoire, mais également sur l'obligation de situer les responsabilités et d'agir pour que de telles injustices ne se répètent jamais.

Le discours a été particulièrement incisif sur les dangers du néocolonialisme et des ingérences étrangères en Afrique. « Certaines Nations continuent de considérer l'Afrique comme leur chasse gardée », a-t-il déclaré, en dénonçant la posture de certains États qui s'immiscent dans les affaires internes des pays du Sahel, à l'image des législations imposées au Niger par des puissances étrangères. Cette critique s'inscrit dans une vision plus large des défis contemporains du continent, où l'exploitation économique et la violence organisée perpétuent, sous d'autres formes, l'oppression historique.

La Confédération a mis en lumière le parallèle entre l'esclavage d'hier et les conflits actuels au Sahel. « Si hier, les puissances coloniales ont construit leurs économies en vidant le continent africain de ses bras valides, aujourd'hui, ce sont les ressources naturelles de l'Afrique qui sont pillées via le terrorisme et les groupes armés instrumentalisés », a-t-elle affirmé. Cette situation est exacerbée par les crises géopolitiques mondiales, telles que la guerre en Iran, dont les répercussions touchent l'ensemble de la planète, notamment par la hausse des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et par l'instabilité des marchés financiers mondiaux. Les États du Sahel, déjà fragilisés par l'insécurité et le terrorisme, subissent particulièrement ces conséquences, aggravant la vulnérabilité économique et sociale des populations.

Dans ce contexte, la Confédération des États du Sahel a salué l'initiative de l'Union africaine pour faire reconnaître l'esclavage et le commerce transatlantique des esclaves comme « le crime le plus grave contre l'humanité ». Elle a exprimé sa gratitude au Ghana et à son président, John Dramani Mahama, pour avoir porté cette voix africaine à l'ONU, et a réaffirmé son engagement en faveur de réparations et de justice pour les peuples africains.

Cette déclaration constitue un signal fort adressé à la communauté internationale : face aux injustices historiques et aux crises actuelles, les États du Sahel appellent à la solidarité, à la reconnaissance des responsabilités et à des actions concrètes pour restaurer la dignité des peuples africains et renforcer la résilience régionale. Elle illustre également la volonté du Sahel de relier mémoire historique et enjeux contemporains, en intégrant les effets mondiaux des conflits, comme celui en Iran, dans sa stratégie de développement et de sécurité.

Yacouba Ongoiba



Binta Jean Bittard



Si Allah, dans Sa miséricorde infinie, absout les fautes de l'âme, les traces laissées sur la terre, elles, subsistent.
Le tort causé à son prochain, la blessure infligée à une âme, exigent que le pardon soit demandé à ceux qui ont subi l'injustice. Le pardon d'Allah s'accompagne nécessairement de la réparation envers celui que l'on a lésé.
Se dire : « Allah pardonnera » pour justifier l'injustice faite à autrui, c'est méconnaître la sagesse divine. Car nul ne peut espérer échapper aux lois qu'Allah Lui-même a établies.
Car Allah est Miséricordieux, mais Il est aussi Juste.
La véritable repentance ne se limite pas à lever les mains vers le ciel ; elle consiste également à réparer ce que l'on a brisé sur terre.



Guineeweb ·

Décret/Plusieurs ministres élevés au grade d'officier de l'Ordre national du Kolatier
Article premier :
En récompense des éminents et loyaux services rendus à la Nation, ainsi que de leur contribution au renforcement et à l'élargissement des liens de coopération entre les peuples, le grade d'officier de l'Ordre national du Colatier de la République de Guinée est décerné aux officiers généraux ci-après :
1. Général Amara Camara, Ministre Secrétaire général de la Présidence de la République ;
2. Général Ahmed Mohamed Oury Diallo, Ministre de la Sécurité et de la Protection civile ;
3. Général David Haba, Directeur de cabinet du Ministère de la Défense nationale ;
4. Général Ibrahima Sory Bangoura, Chef d'état-major général des Armées ;
5. Général Balla Samoura, Haut Commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire.
Article 2 :
Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.
Conakry, le 28 mars 2026
Le Président de la République



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Déclaration à la tribune des Nations Unies, au nom de la Confédération des Etats du Sahel,
le mercredi 25 mars 2026 à New-York, de Son Excellence Monsieur Saïdou ZONGO Ambassadeur, Représentant Permanent du Burkina Faso auprès des Nations Unies, à l'occasion de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage et du commerce transatlantique des esclaves.
Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



QUATRE VINGTIÈME SESSION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

COMMEMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE ET DU COMMERCE TRANSATLANTIQUE DES ESCLAVES

« LA JUSTICE EN ACTION : AFFRONTER L'HISTOIRE, PROMOUVOIR LA DIGNITE, CONSTRUIRE L'AVENIR »

DECLARATION

Excellence Madame la Présidente de l'Assemblée Générale ;
Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana
Monsieur le Secrétaire Général ;
Mesdames et Messieurs ;

J'ai l'honneur de délivrer cette déclaration *e au nom des pays membres de la Confédération des Etats du Sahel (AES), à savoir le Mali, le Niger et le Burkina Faso.*

En prenant la parole en ce jour de commémoration de l'abolition de l'esclavage et du commerce transatlantique des esclaves, les pays membres de la Confédération voudraient s'incliner avec respect devant la mémoire de toutes les innocentes personnes qui ont subi injustement ces actes ignobles.

Il est fort regrettable que des sociétés dites civilisées aient jugé normal, à un moment de leur histoire, de réduire systématiquement d'autres humains à l'état de « choses », de les torturer, de les vendre, de leur enlever toute dignité, de leur nier leur humanité.

La présente cérémonie ne doit pas se limiter au seul devoir d'honorer la mémoire des plus d'une dizaine de millions d'Africains déportés et réduits en esclavage dans des conditions inhumaines et dégradantes. Elle doit être également l'occasion de situer les responsabilités dans le tort causé à l'Afrique et à toute l'humanité, de marquer un engagement ferme et collectif à agir pour la justice afin que de telles atrocités ne se répètent.

Madame la Présidente,

Sur le sujet, certains Etats préfèrent le silence et étouffer la vérité de ces faits macabres. Au même moment, une batterie de mesures est déployée pour rappeler et commémorer d'autres tragédies humaines, parfois de moindre portée.

2

La Confédération des Etats du Sahel estime bien au contraire qu'il faut faire la lumière, il faut réparer. Le contexte actuel s'y prête, car certaines Nations continuent de considérer l'Afrique comme leur chasse gardée, au point que leurs parlementaires, à l'image des esclavagistes d'hier qui ont décidé du sort de millions d'africains, s'arrogent le droit de légiférer sur la politique intérieure de la République sœur du Niger.

La confédération condamne cette posture pseudo-humaniste et néocolonialiste qui répond plus à une logique d'exploitation mercantiliste et impérialiste du continent. En effet, l'esclavage et la traite transatlantique d'hier et le terrorisme qui a cours aujourd'hui au Sahel, n'ont-ils pas en commun, d'un côté, l'enrichissement des économies des puissances coloniales et impérialistes et, de l'autre, l'appauvrissement et la désarticulation de l'Afrique ?

Si hier, ces puissances ont construit leurs économies en vidant le continent africain de ses bras valides, aujourd'hui, ce sont les ressources naturelles de l'Afrique qui sont pillées en utilisant la stratégie de la terreur et des conflits sans fin, via des mercenaires terroristes et autres groupes armés criminels, financés et instrumentalisés.

Madame la Présidente

Face aux réflexes de ces Etats esclavagistes et impérialistes qui refusent de s'adapter à l'émancipation des peuples du Sahel et d'Afrique, la Confédération des Etats du Sahel demeure engagée pour soutenir toute initiative visant la restauration de la dignité des peuples noirs, y compris par le biais des réparations.

C'est en cela que nous saluons et appuyons sans réserve, l'initiative de l'Union Africaine pour l'adoption d'une résolution visant à qualifier l'esclavage et le commerce transatlantique des esclaves de crime le plus grave contre l'humanité. Nous remercions par la même occasion le Ghana pour avoir porté avec brio la voix du continent sur cette question cruciale et exprimons notre profonde gratitude à Son Excellence John Dramani MAHAMA, Président du Ghana.

Je vous remercie.

4

RENOUVEAU FM / TV

L'Iran vient de détruire une partie de l'usine de Dessalement d'eau et d'une Centrale électrique au KOWEÏT.
Source Gouv Koweït

RAS KÉBÉ



Ségou, ce dimanche 29 mars.
À l'invitation des membres de l'Association culturelle et artistique #Balanzan_slam, j'ai animé une session de #formation sur le thème : Médias, culture numérique et esprit critique.
L'objectif était de fournir les clés nécessaires pour consommer l'information de manière responsable, identifier les manipulations et naviguer sur internet avec discernement. Nous avons également approfondi les concepts de citoyen critique et de journalisme citoyen.
Merci aux slameurs pour cette invitation. À très bientôt !



Modi Sidibé

Une dame me disait que le kilo de viande est désormais cédé à 5000f. Est-ce vrai ?

Aboubacar Yacoub Doucoure

Kolokani le 28/03/2026
J'ai eu l'honneur de représenter le Haut Conseil islamique du mali à la Douzième editions de la journée du saint Coran, Organisé par cheikh Ismaïl Foundo Bah, Cheikh Aima de Kolokani.



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Cérémonie d'ouverture officielle du 11e Sommet de l'OEACP
À Malabo, en Guinée équatoriale, ce samedi 28 mars 2026 M. Mossa AG ATTAHER, Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, a pris part à la cérémonie d'ouverture du 11e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, au nom de Son Excellence le Général d'armée Assimi GOÏTA, Chef de l'État.
Placée sous le thème « Une organisation transformée et renouvelée dans un monde en mutation », cette rencontre de haut niveau revêt un caractère historique, coïncidant avec le 50e anniversaire de l'OEACP. Ce jalon symbolique marque une étape décisive dans le renforcement et la consolidation de notre Organisation, référence en matière de coopération Sud-Sud.
Sous la présidence de Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, les travaux ont rassemblé de nombreux Chefs d'État et de Gouvernement. Les différentes interventions ont unanimement souligné la pertinence du thème retenu face aux défis actuels, tout en appelant à une solidarité renforcée entre nos pays. La diversification des partenariats, l'intensification de l'engagement pour relever les défis communs, ainsi que l'exploration de mécanismes de financement innovants ont constitué les principaux axes des échanges.
Lors de son allocution, prononcée au nom de Son Excellence le Président de la Transition, le Ministre Mossa AG ATTAHER a réaffirmé la dynamique irréversible dans laquelle le Mali s'inscrit. Il a rappelé la détermination de notre pays à consolider sa sécurité, sa souveraineté et son développement endogène, tout en mettant en lumière les efforts constants visant à renforcer son autonomie stratégique. Cette approche repose sur la valorisation des capacités internes du Mali ainsi que sur le recours à des mécanismes de coopération librement consentis, dans le strict respect de ses intérêts fondamentaux.
La cérémonie s'est conclue sur un message porteur d'espoir avec l'allocution du Président du Sommet, Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, appelant l'ensemble des États membres à intensifier leurs efforts pour bâtir une OEACP plus forte, plus efficace et résolument centrée sur la satisfaction des besoins des populations.
C.COM/MMEIA
#MMEEIA #DiasporaMalienne #IntégrationAfricaine #OEACP #Diplomatie #AES #Afrique #Cooperation #Paix #Securite #Malabo2026



En prison mais engagé : Moussa Mara reverse ses indemnités à l'État



Malgré sa détention, l'ancien Premier Ministre Moussa MARA continue de faire preuve d'exemplarité en reversant ses indemnités au Trésor public. Depuis plusieurs mois, le gouvernement continue de verser les avantages financiers d'ancien Premier ministre à Moussa MARA, mais ce dernier, fidèle à sa décision initiale, demande à son équipe de reverser chaque centime perçu au Trésor public.

Cette démarche louable de Moussa MARA a débuté lorsqu'il a décidé de renoncer à tous ses avantages d'ancien Premier Ministre, demandant officiellement l'arrêt des versements. Malgré cette demande, les paiements ont continué, mais Moussa MARA a insisté pour que chaque indemnité reçue soit retirée et reversée au Trésor, en signe de cohérence et de renoncement.

Depuis le début de son incarcération, ce sont ainsi 5 600 000 FCFA qui ont été versés au Trésor au nom de Moussa MARA. Cette initiative exemplaire mérite d'être saluée, car elle montre l'engagement du concerné en faveur de la transparence et de la bonne gestion des deniers publics.

Face à la situation économique difficile que traverse le Mali, avec la montée des prix des hydrocarbures et des produits de première nécessité, cet exemple de renoncement et de responsabilité devrait inspirer les dirigeants du pays à réduire leur train de vie et à faire preuve de solidarité envers la population.

L'attitude de Moussa MARA, malgré les circonstances difficiles qu'il traverse, démontre une volonté de servir l'intérêt général et de promouvoir une gouvernance éthique et transparente. Espérons que d'autres suivront cet exemple de noblesse et de sens des responsabilités pour le bien-être de tous les Maliens.

Fatou Sissoko

Investissements et développement : Le plaidoyer du Mali à la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce



Le Mali appelle à une meilleure intégration dans le commerce mondial lors de la 14e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est tenue à Yaoundé le 28 mars 2026. Le Ministre de l'Industrie et du Commerce du Mali, Monsieur Moussa Alassane DIALLO, a pris la parole lors de cette conférence pour aborder l'Accord sur la facilitation des investissements pour le développement.

Devant un public composé de ministres, de partenaires techniques et financiers, ainsi que de hauts responsables de l'OMC, le Ministre a souligné le rôle clé du Mali en tant que pays co-initiateur de cet accord structurant. Les négociations de cet accord ont été lancées et portées jusqu'à son adoption lors de la 13e Conférence ministérielle qui s'est déroulée à Abu Dhabi en mars 2024.

Au cours de son discours, le Ministre a mis en avant les enjeux essentiels de la transformation structurelle de l'économie malienne. Il a souligné la forte dépendance du Mali à deux produits d'exportation principaux, à savoir l'or et le coton, représentant près de 85 % des recettes d'exportation du pays. Cette situation appelle à une mobilisation renforcée des investissements pour diversifier l'économie et réduire la dépendance excessive à ces deux secteurs.

L'appel lancé par le Mali à l'Afrique et à ses partenaires pour une meilleure intégration dans le commerce mondial met en lumière la volonté du pays de renforcer sa position sur la scène internationale et de favoriser un développement économique plus durable et diversifié. Cette démarche témoigne de l'engagement du Mali à s'engager activement dans les discussions et les actions visant à promouvoir une croissance économique équilibrée et inclusive à l'échelle mondiale.

Arouna Sidibé

Détournement de fonds humanitaires : Cinq ans de prison pour Laure Zongo Hien



Dans un contexte de crise sécuritaire persistante au Burkina Faso, l'ancienne ministre de l'Action humanitaire, Laure Zongo Hien, a été condamnée à cinq ans de prison ferme par le tribunal de grande instance de Ouagadougou. Cette condamnation fait suite à sa reconnaissance coupable de détournement de fonds publics, enrichissement illicite et blanchiment de capitaux.

Les faits pour lesquels Laure Zongo Hien a été condamnée concernent le détournement de 35 millions de francs CFA, provenant d'un détournement plus large estimé à 2,8 milliards de francs CFA. Ces fonds étaient initialement destinés à soutenir les populations vulnérables touchées par les violences jihadistes sévissant dans le pays.

Outre l'ancienne ministre, d'autres personnalités ont été impliquées dans ce réseau de détournement. L'ancien directeur financier du ministère a été condamné à 11 ans de prison et à une lourde amende, tandis que deux autres collaborateurs ont écopé de peines de prison. Un mandat d'arrêt a été émis contre Laure Zongo Hien, qui était absente lors du procès.

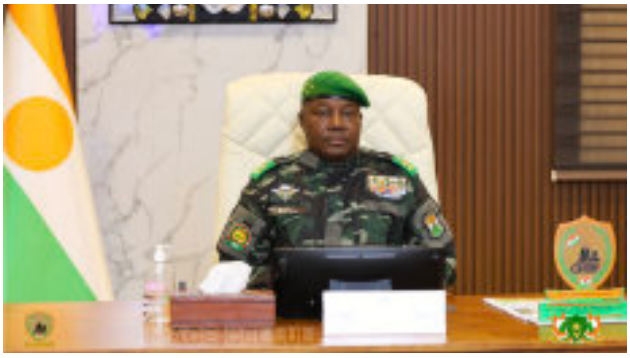
Cette affaire revêt également un enjeu politique majeur, alors que le capitaine Ibrahim Traoré, au pouvoir depuis 2022, a fait de la lutte contre la corruption une priorité de son mandat. Le Burkina Faso demeure confronté à une crise sécuritaire et humanitaire importante, faisant de la gestion transparente des fonds publics une nécessité impérieuse pour le bien-être des populations les plus fragiles.

La condamnation de Laure Zongo Hien souligne l'importance de lutter contre la corruption et de garantir une gestion éthique des ressources publiques, notamment lorsqu'il s'agit de fonds destinés à des populations vulnérables confrontées à des crises humanitaires et sécuritaires.

Arouna Sidibé

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Le Niger adopte un projet d'ordonnance pour la création des Domol Leydi : Des organisations territoriales d'autodéfense





Le gouvernement du Niger a récemment pris une décision majeure en adoptant un projet d'ordonnance visant à mettre en place des organisations territoriales d'autodéfense appelées Domol Leydi. Ces groupes, composés de volontaires, seront désignés comme des auxiliaires des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) afin de renforcer la défense nationale.

Selon un communiqué officiel publié par les autorités, les Domol Leydi auront pour principales missions la sensibilisation de la population, la collecte de renseignements stratégiques et l'autodéfense des territoires auxquels ils sont rattachés. Les volontaires seront recrutés parmi les anciens agents des FDS originaires des zones concernées ou parmi les habitants locaux. Ils seront placés sous l'autorité hiérarchique et opérationnelle du commandant de la Commission de mobilisation de la réserve militaire.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la "mobilisation générale pour la défense de la patrie" décrétée par le gouvernement nigérien en décembre dernier. Cette mobilisation générale englobe un ensemble de mesures visant à garantir, de manière efficace et efficiente, la transition de l'état de paix à l'état de guerre.

La création des Domol Leydi représente donc un pas important dans la stratégie de défense nationale du Niger, en renforçant les capacités de défense du pays et en mobilisant les ressources humaines locales pour contribuer à la sécurité et à la stabilité du territoire. Cette nouvelle mesure souligne l'engagement du gouvernement nigérien à assurer la protection de ses citoyens et à répondre aux défis sécuritaires actuels.

Arouna Sidibé

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité dActivité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité dActivité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions lefficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

Lobjectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil dAdministration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur lévolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA.

Hausse des prix et pénurie persistante : Le carburant devient un luxe au Mali



Le Mali traverse une période particulièrement délicate sur le plan énergétique. Déjà confronté depuis plusieurs mois à des difficultés d'approvisionnement en carburant, le pays doit désormais faire face à une hausse significative des prix à la pompe. Une situation qui accentue davantage la pression sur les ménages et les acteurs économiques.

L'Office malien des produits pétroliers a en effet annoncé une révision à la hausse des tarifs de plusieurs produits pétroliers. L'annonce a été faite par son Président-directeur général, Diakaridia Dembélé, lors du journal télévisé de l'Office de Radio et Télévision du Mali. Selon le communiqué officiel, ces nouveaux prix sont entrés en vigueur dès le 28 mars 2026.

Désormais, le litre d'essence sans plomb est fixé à 875 FCFA, tandis que le gasoil et le distillat diesel oil atteignent 940 FCFA le litre. Le fuel oil 180 s'établit à 675 FCFA. Quant au pétrole lampant et au carburant aвиation Jet A1, leurs prix sont désormais libéralisés, laissant place aux fluctuations du marché.

Mais au-delà de cette hausse, c'est surtout le contexte dans lequel elle intervient qui suscite inquiétude et incompréhension. Depuis plusieurs mois, le ravitaillement du pays en carburant relève du véritable casse-tête. Les stations-service connaissent régulièrement des ruptures, obligeant les usagers à faire la queue pendant des heures, voire des jours, pour s'approvisionner. Dans certaines localités, la rareté du carburant a même favorisé l'émergence de circuits parallèles où les prix sont encore plus élevés.

Cette double peine – rareté et cherté – pèse lourdement sur le quotidien des Maliens. Le secteur des transports, en première ligne, subit de plein fouet les conséquences de cette situation. Les coûts de déplacement augmentent, entraînant dans leur sillage une hausse généralisée des prix des denrées de première nécessité.

Pour de nombreux ménages, déjà fragilisés par la conjoncture économique, cette nouvelle donne devient difficilement soutenable.

Autre mesure notable annoncée par l'OMAP : la fin de la subvention du gaz butane. Le kilogramme est désormais fixé à 1 170 FCFA, avec une bouteille de 6 kg vendue à 7 075 FCFA. Cette décision, qui vise à alléger la charge budgétaire de l'État, risque toutefois d'avoir un impact direct sur les habitudes de consommation énergétique des ménages, notamment en milieu urbain.

Les autorités justifient ces ajustements par les tensions persistantes sur le marché des hydrocarbures ainsi que par les contraintes financières auxquelles le pays est confronté. Elles insistent également sur la nécessité de garantir un approvisionnement régulier du pays, malgré les difficultés logistiques et géopolitiques.

Dans ce contexte, Diakaridia Dembélé appelle à une utilisation rationnelle des ressources énergétiques et à un esprit de responsabilité collective. Un appel qui, s'il se veut mobilisateur, intervient dans un climat de frustration croissante au sein de la population.

Ainsi, entre pénurie persistante et flambée des prix, le carburant tend à devenir un produit de plus en plus inaccessible pour une grande partie des Maliens. Une situation qui pose, avec acuité, la question de la souveraineté énergétique du pays et de la nécessité de solutions durables pour sortir de cette crise.

Karamoko B Keita



Renforcement des capacités militaires : Fin du séminaire sur les opérations de maintien de la paix à Bamako



Les rideaux sont tombés ce vendredi 27 mars 2026 sur la 4e édition du séminaire consacré aux opérations de maintien de la paix, organisée au profit des auditeurs de la cinquième promotion de l'École de Guerre du Mali. Pendant cinq jours, cette session de formation a réuni des officiers venus de plusieurs pays africains, dans un contexte marqué par la persistance des crises sécuritaires sur le continent.

L'objectif de ce séminaire était de renforcer les capacités des auditeurs en matière d'opérations de maintien de la paix, tant dans le cadre de l'Union africaine que de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agissait également d'approfondir leur compréhension des mécanismes internationaux et régionaux de gestion des crises, du niveau politique jusqu'au niveau stratégique, afin de mieux préparer ces futurs décideurs militaires aux défis contemporains.

Au total, 27 officiers ont pris part à cette formation, dont 14 Maliens, parmi lesquels quatre femmes. Cette promotion à vocation internationale a également accueilli cinq officiers burkinabè, deux Nigériens, ainsi que des représentants du Maroc, du Cameroun, de la Guinée, du Tchad et du Togo. Une diversité qui illustre la dimension sous-régionale et collaborative des enjeux sécuritaires en Afrique.

Prenant la parole lors de la cérémonie de clôture, le Commandant de l'École de Guerre du Mali, le Général de division Oumar Daou, a salué l'initiative des autorités militaires,

soulignant son importance dans le renforcement des compétences stratégiques des cadres. Il a également précisé que ce séminaire a été organisé, financé et animé par l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye, institution de référence dans la formation aux opérations de paix.

Le coordinateur du séminaire, le Colonel Issa Tangara, s'est pour sa part félicité de l'atteinte des objectifs fixés. Il a salué l'engagement et l'assiduité des participants, tout en les exhortant à mettre en pratique les connaissances acquises dans l'exercice de leurs futures responsabilités.

Dans la même dynamique, le Directeur général de l'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Bèye, le Colonel-major Souleymane Sangaré, a souligné que cette initiative s'inscrit dans une mission plus large de renforcement des capacités intellectuelles et opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité africaines. Il a insisté sur la nécessité d'adapter les compétences militaires aux mutations rapides des conflits contemporains.

Au nom des auditeurs, le Colonel-major Aliou Ibrahima Sylla a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des enseignements dispensés. Il a assuré que les acquis de cette formation seront valorisés sur le terrain, tout en remerciant les encadreurs pour leur engagement.

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise symbolique de certificats aux participants, ainsi que par des échanges de cadeaux entre auditeurs et encadreurs, dans une atmosphère conviviale. Un ouvrage a également été offert au coordinateur du séminaire en guise de reconnaissance.

À travers ce séminaire, les autorités militaires maliennes réaffirment leur volonté de renforcer la formation stratégique de leurs cadres. Dans un environnement sécuritaire en constante évolution, cette initiative apparaît comme un levier essentiel pour préparer les forces armées africaines à répondre efficacement aux exigences des opérations de maintien de la paix et aux engagements internationaux croissants des États du continent.

Yacouba Ongoiba



Affaire Youssouf Sissoko : La Maison de la Presse du Mali monte au créneau et appelle à la clémence



A l'occasion d'une Assemblée générale tenue le 26 mars, date hautement symbolique dans l'histoire démocratique du Mali, le Président de la Maison de la Presse du Mali est intervenu sur « l'affaire Youssouf Sissoko », suscitant une forte attente au sein de la communauté médiatique. Dans un discours ferme et structuré, il a réaffirmé la position de l'institution, entre solidarité professionnelle, défense des principes et appel à la responsabilité.

D'entrée de jeu, le Président a tenu à rappeler l'indépendance de la Maison de la Presse dans la gestion des dossiers touchant à la profession. « Nul ne dictera ni notre conduite, ni notre stratégie », a-t-il martelé, insistant sur le fait que l'organisation agit en coordination avec les structures professionnelles qui la composent, notamment l'Association des Éditeurs de la Presse Privée.

L'affaire remonte au 5 février, date à laquelle le journaliste Youssouf Sissoko a été interpellé, alors même que se tenait un atelier réunissant les acteurs des médias, la Haute Autorité de la Communication et le parquet spécialisé en cybercriminalité. Une interpellation dont les conditions ont été unanimement déplorées par les organisations professionnelles, qui y ont vu une atteinte préoccupante aux pratiques respectueuses de la liberté de la presse.

Dans la foulée, la solidarité s'est rapidement organisée. Des confrères ont quitté l'atelier pour assister le journaliste au tribunal, tandis que d'autres se sont mobilisés pour lui apporter un soutien moral et financier, notamment durant sa détention à la Maison centrale d'arrêt (MCA). Le Président de la Maison de la Presse, de retour de mission à Dakar, s'est lui-même rendu sur place en compagnie de responsables de l'ASSEP et du FONSOPRESS.

Toutefois, l'institution n'a pas éludé certaines zones d'ombre du dossier. Elle s'interroge notamment sur « l'incohérence » entre les déclarations de Youssouf Sissoko, qui a reconnu un manque de vigilance dans la publication de l'article incriminé, et la stratégie de défense adoptée par son avocat. Une situation jugée préoccupante dans la compréhension globale de l'affaire.

Par ailleurs, la Maison de la Presse a dénoncé l'instrumentalisation de ce dossier par certains « narratifs étrangers », accusés de déformer les faits tels qu'exposés devant la justice. Selon elle, ces discours extérieurs risquent d'aggraver la situation du journaliste, qui aspire avant tout à recouvrer sa liberté.

Sur le plan institutionnel, l'organisation a souligné avoir maintenu un dialogue constant avec les autorités judiciaires, notamment le procureur et le ministre de la Justice. Une démarche qui s'inscrit dans le respect des lois de la République, tout en mobilisant les leviers sociaux en faveur d'un dénouement favorable.

Concernant le jugement rendu, la Maison de la Presse s'est montrée particulièrement critique, qualifiant la peine infligée de « précédent inédit et inacceptable » dans l'exercice du métier de journaliste au Mali. Elle en appelle ainsi à la sagesse et à la clémence de la justice, tout en saluant la décision de Youssouf Sissoko de faire appel.

La Maison de la Presse du Mali réaffirme son attachement indéfectible à la liberté de la presse, tout en invitant les professionnels des médias à faire preuve de responsabilité et de rigueur. Dans un contexte jugé « austère et parfois hostile », elle entend poursuivre son plaidoyer pour la protection des journalistes et le respect des principes démocratiques.

Karamoko B Keita



Représentation des consommateurs : Un processus lancé, mais des interrogations sur une nouvelle procédure d'enregistrement



Le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a annoncé, ce vendredi 27 mars 2026, le lancement d'un processus de désignation du représentant des associations de consommateurs au sein du conseil d'administration d'un organisme relevant de son département. Une initiative présentée comme un pas vers plus de transparence et de participation, mais qui soulève déjà des interrogations au sein de la société civile.

Dans son communiqué officiel, le ministère invite toutes les associations de consommateurs légalement constituées et opérant sur le territoire national à se faire enregistrer auprès de la Direction Générale de l'Administration du Territoire au plus tard le 31 mars 2026. Les structures concernées doivent fournir un dossier comprenant notamment une copie du récépissé de déclaration, ainsi que leurs statuts et leur règlement intérieur.

À l'issue de cette phase, une liste des associations retenues sera établie. Celles-ci seront ensuite conviées à une rencontre

prévue le 2 avril 2026 au ministère, en vue de désigner leur représentant. Selon les autorités, ce choix devra se faire « par consensus, à défaut par vote », dans un esprit de concertation et d'inclusion.

Le ministère justifie cette démarche par sa volonté de garantir un processus transparent, participatif et crédible. Il s'agit, selon lui, de permettre aux associations de consommateurs de jouer pleinement leur rôle dans les instances de décision, notamment sur des questions touchant à la protection des droits des usagers.

Cependant, cette procédure suscite déjà des interrogations. Plusieurs observateurs et acteurs de la société civile s'interrogent sur la pertinence d'exiger un nouvel enregistrement pour des associations déjà reconnues et régulièrement constituées conformément à la législation en vigueur. Pourquoi demander à ces organisations, parfois actives depuis plusieurs années, de se soumettre à une nouvelle formalité administrative ?

Certains y voient une simple mesure de mise à jour des données, permettant aux autorités de disposer d'un répertoire actualisé des associations réellement actives dans le domaine de la consommation. Dans un contexte où certaines structures existent davantage sur le papier que sur le terrain, cette démarche pourrait viser à filtrer les organisations opérationnelles et engagées.

D'autres, en revanche, redoutent une procédure lourde et potentiellement discriminatoire, qui pourrait exclure certaines associations pour des raisons administratives ou de délais. Le calendrier, particulièrement serré – avec une date limite fixée au 31 mars pour un appel lancé le 27 mars – renforce ces préoccupations.

Au-delà de ces interrogations, l'initiative traduit une volonté affichée des autorités de mieux structurer la représentation des consommateurs dans les instances publiques. Dans un contexte marqué par des défis économiques importants, notamment la hausse du coût de la vie et les tensions sur certains produits de base, la présence d'un représentant crédible des consommateurs au sein des organes décisionnels apparaît comme un enjeu majeur.

Reste à savoir si ce processus saura concilier efficacité administrative, inclusivité et équité. Les prochains jours seront déterminants pour mesurer la capacité des autorités à instaurer un cadre réellement participatif, tout en dissipant les doutes exprimés par certains acteurs.

En attendant, le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation appelle à la mobilisation et à la collaboration de toutes les associations concernées, afin de garantir le bon déroulement de cette démarche, présentée comme essentielle pour le renforcement de la gouvernance participative.

Karamoko B Keita



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

www.nekapro.com

@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Biennale Artistique et Culturelle "Bougouni 2027" : Une cérémonie de passation du témoin sous le signe de l'accueil triomphal



Ce samedi 28 mars 2026 restera gravé dans les mémoires des habitants de Bougouni, alors que la ville accueillait le ministre Mamou DAFFÉ pour la cérémonie de passation du témoin de la Biennale Artistique et Culturelle, un événement majeur célébrant l'art et la culture au Mali. Accompagné d'une délégation prestigieuse comprenant des membres de son Cabinet et le Gouverneur de la région de Tombouctou, M. Bakoun KANTÉ, le ministre a été chaleureusement accueilli tout au long de sa visite.

Le début de la journée a été marqué par un accueil triomphal à Ouelessebougou, où la population locale s'est mobilisée pour saluer l'arrivée du ministre. Ce dernier a ensuite été conduit à Bougouni, où les autorités régionales, menées par le Général de Brigade Ousmane Wélé, Gouverneur de la région, l'attendaient pour lui réserver un accueil tout aussi chaleureux. La population de la région, fortement mobilisée pour l'occasion, a exprimé sa joie et sa fierté d'accueillir cet événement d'envergure nationale.

La journée s'est poursuivie avec la pose de la première pierre de la mascotte officielle de la Biennale 2027, marquant ainsi le début des préparatifs pour cet événement culturel d'importance. Cette cérémonie symbolique a été l'occasion pour les participants de se projeter dans l'avenir, en anticipant les festivités et les échanges culturels riches qui auront lieu lors de la Biennale.

La Biennale Artistique et Culturelle "Bougouni 2027" s'annonce d'ores et déjà comme un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs d'art et de culture au Mali. Grâce à l'engagement des autorités régionales et du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, cette édition promet d'être riche en découvertes et en émotions, offrant une vitrine exceptionnelle au patrimoine artistique et culturel du pays.

Fatou Sissoko

Candidature à l'ONU : Dakar rejette tout soutien à Macky Sall



La Mission permanente du Sénégal auprès de l'Union africaine a clairement signifié à la Commission de l'UA que le gouvernement sénégalais n'avait pas soutenu la candidature de l'ancien président Macky Sall au poste de Secrétaire général des Nations Unies. Cette déclaration intervient alors que l'UA exhortait à la solidarité africaine autour de cette candidature.

Dans une note verbale datée du 27 mars 2026, la Mission permanente du Sénégal auprès de l'UA a souligné que le gouvernement sénégalais n'avait en aucun cas soutenu cette candidature et n'avait pas été associé à cette initiative. Le Sénégal a clairement indiqué qu'il ne pouvait être considéré comme partie prenante de cette démarche.

Cette clarification survient après l'adoption par le Bureau de l'Assemblée de l'UA d'un projet de décision présentant Macky Sall comme candidat africain au poste de Secrétaire général de l'ONU. Le document mettait en avant les capacités et l'expérience de Macky Sall, tout en appelant les États membres à soutenir sa candidature au nom de la solidarité africaine.

Il est à noter que le gouvernement sénégalais avait déjà fait savoir qu'il n'avait pas été consulté sur cette initiative, révélant ainsi un désaccord entre Dakar et l'UA sur ce dossier. Macky Sall, ancien président du Sénégal de 2012 à 2024, évolue actuellement dans un contexte politique marqué par des tensions avec les autorités actuelles dirigées par le président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko.

Au niveau international, la course à la succession d'António Guterres reste ouverte, avec des candidats tels que Michelle Bachelet, Rafael Grossi et Rebeca Grynspan en lice. Le processus de nomination prévoit que le Conseil de sécurité recommande un candidat avant une nomination par l'Assemblée générale, après des consultations diplomatiques et des auditions publiques. Ces auditions sont prévues pour commencer le 20 avril, chaque candidat disposant de trois heures pour présenter sa vision aux États membres.

Le mandat d'António Guterres à la tête de l'ONU doit se terminer en décembre 2026, laissant ainsi place à un processus de succession qui s'annonce complexe et disputé.

Arouna Sidibé

Esclavage et traite négrière : Une résolution historique de l'ONU saluée par John Dramani Mahama



Le président ghanéen, John Dramani Mahama, s'est réjoui de l'adoption par l'Organisation des Nations Unies d'une résolution qualifiant la traite transatlantique des Africains et l'esclavage racialisé comme le crime le plus grave contre l'humanité. Cette décision historique a été saluée par le chef de l'État qui a souligné l'importance de cette avancée sur son compte Facebook.

Cette résolution a été rendue possible grâce à la mobilisation internationale, notamment de l'Union africaine et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), ainsi que de personnes de bonne volonté à travers le monde. Le président Mahama a tenu à rendre hommage aux victimes de l'esclavage en soulignant que reconnaître la traite et l'esclavage de près de 13 millions de personnes comme le crime le plus grave contre l'humanité est un hommage approprié à nos ancêtres.

En évoquant l'importance de l'unité contre l'oppression, le président ghanéen a rappelé les paroles de Toussaint Louverture, figure emblématique de la lutte contre l'esclavage. Il a appelé à maintenir cette solidarité internationale pour restaurer la dignité des victimes de l'esclavage et pour promouvoir la justice réparatrice.

Lors d'une récente intervention à l'ONU, John Dramani Mahama a plaidé pour une reconnaissance pleine et entière des crimes liés à l'esclavage et a encouragé le soutien aux initiatives de justice réparatrice. Il a souligné la nécessité de repenser l'esclavage comme un système de déshumanisation basé sur une hiérarchie raciale injustifiée, tout en appelant à une mémoire collective plus juste et à des actions concrètes en faveur de la réparation historique.

Cette résolution de l'ONU marque un pas important vers la reconnaissance et la réparation des injustices passées, et souligne l'importance de lutter contre toutes les formes d'oppression et de discrimination.

Arouna Sidibé

Écologiques et numériques : Les nouvelles façons de célébrer Qingming



Qingming, l'une des quatre grandes fêtes traditionnelles chinoises, aura lieu cette année du 4 au 6 avril. Elle offre l'occasion d'honorer la mémoire des ancêtres et de célébrer l'arrivée du printemps. Depuis ces dernières années, la conscience environnementale et le développement des technologies numériques la transforment discrètement.

Vers des commémorations « vertes » et « sans fumée »

Brûler du papier d'offrande et allumer des pétards sont des pratiques traditionnelles lors de Qingming. Cependant, la pollution atmosphérique et les risques de feux de forêt qu'elles engendrent sont de plus en plus pointés du doigt. Le ministèrechinois des Affaires civiles et d'autres institutions encouragent des modes de commémoration à faible émission de carbone, tels que le recours aux fleurs et aux rubans à la place du papier d'offrande.

Dans de nombreux cimetières à travers le pays, des points de distribution gratuite de fleurs remplacent progressivement les étals de papier d'offrande. C'est le cas dans un cimetière de Nanjing (est de la Chine), où environ 80 bouquets de fleurs ont été distribués en une demi-journée le 14 mars 2026.

Des villes encouragent la « commémoration numérique » via des plateformes funéraires officielles. Le site web du Centre des



services funéraires de Qingdao (est de la Chine) a ainsi enregistré plus de 56 000 hommages en ligne entre début janvier et novembre 2025, montrant une adoption progressive de cette pratique.

De plus, on observe une diversification. « Plantations d'arbres en mémoire des ancêtres », « boîtes aux lettres spatio-temporelles » ou «recueillements en famille », apparaissent dans certaines régions, attirant des jeunes et des citadins.

Parallèlement, certaines écoles et structures organisent des activités telles que le partage d'histoires familiales ou la lecture de poèmes sur la nature, afin d'aider les jeunes à comprendre la signification culturelle de cette fête.

Orientation politique et expérimentations locales

Le 17 mars 2026, les autorités chinoises ont publié une circulaire appelant à renforcer la gestion de la sécurité des commémorations, promouvoir des pratiques civiques et à faible émission de carbone, et à perfectionner les plans d'urgence contre les feux de forêt. Au niveau local, des initiatives appelant les citoyens à échelonner leurs visites et à adopter des méthodes vertes pour rendre hommage aux défunts ont également été lancées.

Certaines localités proposent des services tels que des « commémorations par procuration » ou des « réservations en ligne » pour faciliter la participation des citoyens éloignés ou à mobilité réduite. Des institutions funéraires expérimentent des outils numériques, comme la restauration de vieilles photos, afin d'aider les familles à préserver leurs souvenirs. Ces services restent toutefois des offres commerciales à ce stade.

Consommation verte et « économie printanière » en hausse

Les vacances de Qingming coïncident également avec un pic du tourisme printanier. À l'approche des congés de cette année, les voyagistes observent une hausse des recherches en ligne contenant des mots-clés tels que « départs hors saison » et « excursion aux alentours ». Cueillettes, randonnées et visite de sites naturels sont particulièrement prisées. Les achats de fleurs et de plantes vertes sont également en hausse. Des commerçants proposent des offrandes biodégradables, répondant à la demande de certains consommateurs soucieux de l'environnement.

Fêtée depuis des millénaires, Qingming illustre l'harmonie entre la culture traditionnelle et la vie contemporaine. Encouragées par les autorités, des pratiques funéraires respectueuses de l'environnement, sobres en carbone et conformes à l'éthique gagnent progressivement l'adhésion du public. Les outils numériques offrent par ailleurs aux citoyens des canaux d'expression plus diversifiés. Parallèlement, les coutumes ancestrales se perpétuent toujours, témoignant de la continuité et de la vitalité de la culture chinoise.

Wang Bing, journaliste de CGTN Français

FOOTBALL malien : Les 15 chantiers structurants du prochain président de la FEMAFOOT



A mesure que l'échéance électorale approche, le débat autour de la FEMAFOOT prend naturellement de l'ampleur. Une élection fédérale n'est jamais un moment neutre. Elle concentre des attentes, réactive des équilibres, révèle des ambitions et met en lumière, parfois, les fragilités d'un système.

Mais au-delà des candidatures, des positionnements et des rapports de force, l'essentiel est ailleurs.

La vraie question n'est pas seulement de savoir qui sera le prochain président. Elle est de savoir quel mandat s'ouvrira pour le football malien, dans quel esprit il sera exercé, avec quelle capacité à stabiliser l'institution, à structurer l'écosystème, à restaurer la confiance et à inscrire le football national dans une trajectoire plus solide.

Car le football malien ne manque ni de talent, ni d'histoire, ni de puissance symbolique. Il demeure l'un des rares espaces où se croisent, avec une telle intensité, la jeunesse, la passion populaire, l'ancrage territorial, la fierté nationale, la visibilité internationale et un potentiel économique encore largement sous-exploité.

Mais cette force contraste encore avec des fragilités persistantes : gouvernance perfectible, compétitions insuffisamment valorisées, clubs encore vulnérables, dépendance financière structurelle, faiblesse de certains dispositifs d'organisation et difficulté à transformer le potentiel sportif en valeur durable pour l'ensemble de l'écosystème.

Le prochain président n'héritera donc pas simplement d'une institution à administrer. Il héritera d'un système à consolider, d'une crédibilité à renforcer et d'une chaîne de valeur à mieux organiser.

Dans cette perspective, le prochain cycle ne peut pas être pensé comme une simple séquence de gestion. Il appelle une vision, une méthode, une hiérarchisation claire des priorités et une capacité à produire, dans la durée, des résultats lisibles. C'est à cette aune que peuvent être lus les 15 chantiers structurants du prochain président de la FEMAFOOT.

Restaurer durablement la stabilité institutionnelle.

Aucun projet sérieux ne peut prospérer dans un climat de tensions permanentes, de défiance diffuse ou de fragmentation continue des acteurs. Le premier chantier du prochain président sera donc de réinstaller un minimum de stabilité, de sérénité et de confiance.

Il ne s'agira pas seulement d'éviter les crises. Il s'agira surtout de reconstruire un cadre de fonctionnement plus apaisé entre les différents maillons du football malien : fédération, ligues, districts, clubs, arbitres, techniciens, anciens internationaux, académies, football féminin, partenaires et supporters.

La stabilité n'est pas un luxe institutionnel. Elle est la condition de possibilité de toutes les autres réformes.

Rehausser le niveau de gouvernance fédérale.

La gouvernance ne se résume ni à des textes, ni à des réunions, ni à des équilibres formels. Elle se mesure à la qualité des règles, à la clarté des responsabilités, à la régularité des décisions et à la capacité d'une institution à fonctionner avec cohérence.

La FEMAFOOT devra gagner en lisibilité, en rigueur et en continuité. Ses organes devront être pleinement fonctionnels. Ses commissions devront redevenir utiles. Ses circuits de décision devront être clarifiés. Ses responsabilités devront être mieux assumées.

Une fédération est d'autant plus forte qu'elle inspire confiance par sa manière de fonctionner.

Reprofessionnaliser l'administration fédérale.

La qualité d'une institution ne dépend pas uniquement de ses dirigeants. Elle dépend aussi de la solidité de son administration.

Le prochain mandat devra donc ouvrir un chantier réel de modernisation interne : audit organisationnel, clarification des fonctions, amélioration des procédures, gestion documentaire, digitalisation progressive, culture du reporting, suivi des dossiers, conservation de la mémoire administrative et professionnalisation des méthodes de travail. Le football moderne ne se pilote plus uniquement à l'intuition. Il se pilote aussi par l'organisation.

Assainir la gestion financière et élargir les ressources.

Le football malien ne peut pas durablement rester enfermé dans une logique de survie. La question financière doit être traitée comme un sujet central.

Cela suppose d'abord un assainissement des fondamentaux : discipline budgétaire, traçabilité, contrôle, visibilité sur les engagements, culture de reddition de comptes et meilleure capacité de projection.

Mais cela suppose aussi d'élargir les ressources. Le prochain président devra mieux structurer l'offre fédérale, mieux valoriser les compétitions, mieux parler aux entreprises, aux sponsors et aux partenaires, et créer davantage de confiance autour de la capacité du football malien à offrir de la visibilité et de la crédibilité.

L'attractivité financière n'est jamais dissociée de la qualité de gouvernance.

Construire un partenariat stratégique avec l'État.

Dans un pays comme le Mali, le football ne peut pas être pensé hors de sa relation avec l'État. La FEMAFOOT doit savoir préserver son autonomie institutionnelle, mais elle doit aussi savoir construire une relation structurée, claire et utile avec les pouvoirs publics.



Cette articulation est décisive pour les infrastructures, la sécurité, l'accompagnement des sélections nationales, la diplomatie sportive, la formation, l'organisation des compétitions et l'appui au football de base.

La bonne relation avec l'État n'est pas une dépendance. C'est un levier de stabilisation, d'alignement et d'efficacité.

Optimiser les infrastructures footballistiques.

La question des infrastructures reste un sujet majeur. Certes, la fédération n'a pas vocation à se substituer à l'État dans la construction des grands équipements. Mais elle doit jouer un rôle plus fort dans la définition des priorités, la planification des besoins, l'orientation technique et l'optimisation des usages. Le futur Centre technique national devra notamment être pensé comme un véritable outil structurant, au service de la formation, des sélections, de la détection et de la préparation.

Au-delà des grands équipements, il faudra aussi mieux penser la question des terrains de proximité, de l'entretien, de l'accessibilité et de la cohérence territoriale des infrastructures.

Faire des collectivités territoriales un levier du football local.

Le football malien ne se joue pas seulement à Bamako. Il vit aussi dans les régions, les cercles, les communes, les quartiers et les dynamiques locales.

Le prochain mandat gagnerait à mieux associer les collectivités territoriales au développement du football : mise à disposition de terrains, soutien aux compétitions locales, accompagnement des académies, appui aux clubs, animation de la jeunesse, structuration du football de base.

Le football peut aussi être un outil de cohésion sociale, d'animation territoriale et d'encadrement des jeunes. Il faut donc le penser à l'échelle du pays réel.

Recentrer la fédération sur sa fonction de structuration de l'écosystème.

Une fédération n'est pas uniquement un organe de décision. Elle doit être aussi un organisateur d'écosystème.

Le prochain président devra mieux articuler les relations entre ligues, districts, clubs, arbitres, éducateurs, académies, football féminin, football des jeunes, anciens internationaux, médecins, préparateurs, communicants et autres métiers du football.

La solidité d'un football national se mesure aussi à la cohérence de ses interactions internes. Ce qui manque souvent n'est pas la bonne volonté. C'est la structuration.

Revaloriser les compétitions nationales.

Un football se juge aussi à la qualité de ses compétitions domestiques. C'est là que se fabriquent la régularité, la crédibilité, l'exposition des talents, l'intérêt du public et l'attention des partenaires économiques.

Ligue 1, Ligue 2, divisions inférieures, Coupe du Mali, compétitions de jeunes et compétitions féminines devront retrouver un statut stratégique plus élevé.

Le sujet ne se limite pas aux résultats sportifs. Il concerne aussi le calendrier, l'organisation, l'arbitrage, la sécurité, la communication, la mise en scène du produit championnat et la capacité à créer une relation plus forte avec les supporters et les territoires.

Opérationnaliser réellement la Ligue professionnelle et accompagner les clubs.

La professionnalisation du football malien ne progressera pas sans un outil de pilotage plus clair pour les compétitions d'élite. La Ligue professionnelle doit devenir un véritable dispositif d'organisation, d'animation et de valorisation.

Mais cette évolution ne peut réussir sans accompagnement des clubs. Beaucoup d'entre eux restent fragilisés par des difficultés structurelles de gouvernance, de gestion, de conformité administrative, de management ou de communication. Le prochain président devra donc conjuguer deux impératifs : mieux organiser la compétition et aider les clubs à monter progressivement en gamme.

Ouvrir davantage le football malien aux investisseurs privés

Le financement du football ne peut pas reposer durablement sur les seules cotisations, les efforts individuels des dirigeants ou l'appui public occasionnel.

Pour attirer davantage d'argent privé, il faut créer un environnement plus investissable : règles plus lisibles, minimum de transparence, stabilité institutionnelle, compétitions crédibles, exposition mieux organisée et stratégie commerciale plus cohérente.

Les entreprises et les investisseurs n'attendent pas seulement des sollicitations. Ils attendent des cadres lisibles, des interlocuteurs crédibles et des projets bien structurés.

Mieux capter la valeur produite par le talent malien.

Le Mali continue de produire des talents. C'est l'une de ses grandes forces. Mais cette richesse sportive n'est pas encore suffisamment transformée en valeur durable pour l'écosystème national.

Le prochain cycle devra mieux travailler la question du suivi des joueurs, de la documentation, de la sécurisation administrative, de la culture contractuelle, des droits de formation, des mécanismes de solidarité, de la relation avec les académies et de la supervision de l'environnement des transferts.

Produire du talent est une force. Savoir en organiser la valeur est une autre étape.

Rebâtir une ambition technique cohérente autour d'une DTN renforcée.

La Direction technique nationale doit redevenir le cœur du projet footballistique. Elle ne peut pas être une structure périphérique ou simplement formelle.

Détection, formation des éducateurs, harmonisation méthodologique, suivi des jeunes, relation avec les académies,

continuité entre clubs et sélections, organisation du football de base : tout cela suppose une doctrine claire, une méthode suivie et une capacité de coordination.

Le Mali dispose d'un vivier. Il doit désormais renforcer davantage sa cohérence technique.

Faire du football des jeunes et du football féminin deux priorités assumées.

Le football des jeunes constitue depuis longtemps l'un des grands atouts du Mali. Mais il doit être mieux organisé, mieux protégé et mieux articulé avec la structure globale du football national.

Dans le même temps, le football féminin ne peut plus être traité comme une dimension secondaire ou périphérique. Il doit devenir une priorité assumée, avec des compétitions plus régulières, des ressources dédiées, une meilleure visibilité, un accompagnement plus structuré et une volonté claire de progression.

Un football qui néglige durablement sa base ou la moitié de son potentiel s'affaiblit lui-même.

Reconstruire une stratégie de communication et lancer une Vision Football Mali 2030.

La communication n'est plus un accessoire. Elle fait désormais partie intégrante de la gouvernance.

Le prochain président devra mieux expliquer les décisions, mieux dialoguer avec les médias, mieux valoriser les compétitions, mieux raconter les sélections, mieux exposer les réformes et mieux protéger l'image globale du football malien.

Mais au-delà de la communication, il faudra surtout donner un cap. Le prochain mandat gagnerait à lancer une Vision Football Mali 2030, afin de fixer des priorités claires, d'ordonner les chantiers, de créer une lisibilité stratégique et d'installer une trajectoire au-delà des séquences immédiates.

Un mandat devient plus crédible lorsqu'il s'inscrit dans une perspective. Au fond, la question posée au football malien n'est pas seulement celle du prochain président.

Elle est celle du type de mandat que le football malien veut ouvrir. Un mandat de gestion courante ? Un mandat d'équilibre provisoire ? Ou un mandat de stabilisation, de structuration et de transformation ? C'est à ce niveau que le débat mérite d'être porté.

Car au-delà des personnes, des alliances et des moments électoraux, le football malien a surtout besoin aujourd'hui d'un nouvel âge de méthode, de cohérence et de crédibilité.

Le sujet n'est donc pas seulement de gagner une élection. Le sujet est de rendre possible un mandat utile.

Mahamet TRAORÉ, Expert en communication, Analyste & Consultant football, Fondateur de www.malifootball.com



HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Combatif, tenace et optimiste à la fois, vous attaquerez de front les résistances relationnelles sous le bon angle. Vous échangerez et expliquerez votre point de vue tout en étant sûr de vous et diplomate.

Grâce votre sens de la méthode et à votre esprit d'analyse, vous allez pouvoir régler les détails les plus épineux. De plus, votre état d'esprit du moment va vous permettre de trouver les bonnes solutions, d'alléger votre quotidien et de vous dégager du temps libre.

Taureau (20 avril- 19 mai)

La réalité vous ennuie, ne prenez pas de risques inconsidérés pour vous en évader... Réfléchissez avant d'agir. C'est en poursuivant les efforts de la veille en ce qui concerne votre hygiène de vie que vous irez dans la meilleure direction possible. Vous restez zen en toutes circonstances, vous ne vous laissez pas entraîner sur des terrains minés ! Le ciel vous porte, ne boudez pas votre plaisir, jouez de votre charme et profitez des charmantes opportunités distillées pour vous toute la journée.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous éprouvez des besoins impérieux ignorés depuis longtemps. Mettez-vous à l'écoute de vos désirs et de ceux de votre entourage, vous débutez un cycle riche en émotions fortes, à partager avec vos proches. Vous manquez d'ouverture d'esprit, vous focalisez sur des détails anodins alors que la vue d'ensemble vous échappe, vous ne pouvez prendre aucune décision équilibrée dans ces conditions, posez-vous et prenez du recul !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Fuyez les histoires risquées et incertaines. Ne vous laissez pas distraire et poursuivez vos actions dans le bon sens. Une tendance mélancolique, à ressasser le passé vous coupe de votre énergie, il faut absolument tourner la page, faites cet effort. C'est avec enthousiasme et lucidité que vous prenez le temps de mûrir ou d'approfondir vos projets d'avenir. De plus, votre dynamisme vous pousse à aller de l'avant pour démontrer de quoi vous êtes capable.

Lion (22 juillet - 23 août)

Vos priorités vous sautent aux yeux, rien ne vous en fera changer. Prenez les devants, préparez-vous ! Les efforts vous coûtent et vous le sentez, cette fatigue est réelle. Vous avez puisé dans vos réserves, reposez-vous. Aujourd'hui, vous allez expérimenter des talents inexploités jusqu'ici. Votre audace est positive, vous pourrez vous dépasser en exprimant vos bonnes idées et en prenant d'heureuses initiatives qui recevront des échos favorables. La journée s'annonce donc très productive. Alors, n'hésitez pas à oser !

Vierge (23 août 23 septmbre)

Sensible, inspiré et réceptif aux influences, vous allez tirer votre épingle du jeu en surfant sur la tendance du moment. Le courant est porteur et le contexte planétaire de la journée plutôt favorable. N'hésitez pas et montrez de quoi vous êtes capable ! Vous devez classer, trier et hiérarchiser vos priorités. Essayez de ne pas vous laisser distraire par des futilités et concentrez-vous sur l'essentiel. Si vous examinez la situation froidement et prenez du recul, vous émergerez certainement plus conscient et plus sage.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Cette journée va être rythmée par des échanges constructifs. Vous vous sentirez pleinement compris et entendu. Une légère fatigue se fait sentir, bien qu'elle ne vous empêche en rien de rester actif, vous feriez bien de dormir davantage. Ne vous laissez pas bousculer par vos proches et donnez votre avis, il est de toute façon indispensable ! Que d'action en perspective... Vous risquez de vous retrouver un peu débordé, avancez par priorités, sans lâcher prise.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

C'est un peu la pagaille et vous vous sentez quelque peu dépassé par les événements. Vous avez souvent du mal à exprimer ouvertement vos émotions et pourtant c'est certainement le moment de vous dévoiler à ceux qui vous aiment. Vous avez du mal à vous focaliser sur ce que vous avez à faire, prenez du recul si vous le pouvez. Vous devez aussi apprendre à refuser de rendre un service sans vous culpabiliser. C'est un progrès nécessaire.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous aurez des idées positives. Mais le moment d'agir n'est pas encore là, mettez un plan au point. Votre énergie est au rendez-vous, mais ne tirez pas tant sur la corde... Demain, il faudra penser à vous reposer. Vous développez votre objectivité pour agir dans l'intérêt collectif, vos idées sont les bienvenues. Vous avez des facilités pour faire un bilan objectif et précis de vos efforts de ces deux dernières années.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous lancez vos talents de négociateur dans une bonne direction. Suivez sans crainte votre instinct, la chance vous accompagne. Vous ne manquerez pas de répondant, votre énergie se stabilise positivement. À vous d'en user avec efficacité. Votre énergie est en hausse et votre efficacité redouble. Vous pourrez avancer plus vite vers vos objectifs et cela vous soutient mais, focalisé sur vos propres aspirations, vous négligerez certaines relations qui pourraient se sentir délaissées...

Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre charme ne laissera personne insensible, aujourd'hui... Que vous soyez seul ou en couple, vous n'aurez aucun mal à jeter le filet là où vous l'aurez décidé. Voici de la chance et du plaisir en perspective ! Même si on vous donne des conseils que vous êtes prêt à les écouter et pourquoi pas à les suivre, vous gardez quand même votre libre arbitre. Vous êtes une personne ouverte d'esprit. Vous prenez en considération les avis extérieurs.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vous allez découvrir des vérités dans votre entourage pas toujours facile à admettre. Ce sera un mal pour un bien. Vous seriez bien inspiré de travailler sur votre endurance à l'effort soutenu, c'est ainsi que vous augmenterez vos réserves énergétiques. L'ambiance pousse à trier, à ranger, à classer, à nettoyer. C'est aussi un bon jour pour vérifier n'importe quelles données : les esprits sont lucides et l'œil, acéré. Suivez votre instinct et faites le ménage !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com